



## **Coalition verte de Trois-Rivières**

### **Observations sur le plan d'urbanisme de la ville de Trois-Rivières**

---

Les observations suivantes commentent le projet de plan d'urbanisme en lien avec des énoncés d'intentions déclarés de la Ville.

#### **Mise en contexte**

Le plan d'urbanisme que l'on nous présente aujourd'hui est franchement décevant. S'il traduisait, ne serait-ce que le quart des orientations de principe annoncées, nous serions les premiers à se réjouir du virage positif de la Ville en matière de développement durable. On se dirait, bravo, ils ont enfin compris !

Malheureusement, le plan fait la démonstration que la Ville refuse de se donner des contraintes ou de quelconques entraves à ses projets. Les définitions des zones sont imprécises. Les intentions annoncées ne sont pas crédibles en regard de ses actes. Le plan ne passe pas l'examen de la réalité.

Si la Ville était le moins sérieuse on définirait, non seulement des vœux pieux mais surtout des cibles concrètes de développement appuyées sur des études fouillées. On prendrait le temps d'expliquer les enjeux aux citoyens puis on déposerait un plan d'urbanisme qui traduise sur le terrain les stratégies et les moyens concrets proposés.

Cela nous amène à penser que si la Ville procède autant dans le vague et l'arbitraire c'est sans doute parce que ses intentions et ses projets sont discutables sinon injustifiables en regard de l'intérêt public.

La Ville propose sept orientations. Mais qu'en est-il dans la réalité ?

#### **1. Reconnaître la richesse des secteurs résidentiels**

On avait jusqu'à tout récemment des secteurs résidentiels qui profitaient souvent d'une belle qualité de vie, apportée notamment par une circulation automobile limitée et plusieurs espaces naturels dispersés dans les différents secteurs. Les enfants avaient de la place pour jouer dehors en toute sécurité. C'est de moins en moins vrai.

Aujourd'hui, les nouveaux développements font un peu de place aux espaces publics. Le maillage des densités d'occupation et des styles de construction se fait brutalement sans grande imagination. Le développement anarchique s'est accéléré. Rien ne prouve que cela va changer dans le nouveau plan.

Si l'on avait le moins à cœur le bien-être des citoyens comme la Ville le prétend, on ne proposerait pas de créer des ghettos de riche à deux pas des premiers quartiers sans

tenir compte du clivage social et des problèmes évidents de gentrification que cela ne manquera pas d'entraîner.

On dit aussi que le développement va s'harmoniser autour des parcs et des espaces verts. Le hic c'est que la Ville ne conserve pas les espaces naturels existants et n'en propose nulle part ailleurs à proximité des nouveaux développements.

## **2. Promouvoir le noyau central**

On dit que l'on veut favoriser l'implantation d'équipements à caractère régional et miser sur la mixité et la complémentarité des fonctions. Si c'était vrai, pourquoi veut-on bâtir un nouvel amphithéâtre quand on pourrait rénover et viabiliser les équipements municipaux existants tels que l'hippodrome, les stades sportifs ou le colisée. Il serait plus logique de consolider en premier lieu la vocation récréative régionale du parc de l'exposition pour assurer sa rentabilité à long terme.

## **3. Développer l'offre commerciale et industrielle**

En affectant dès maintenant de larges zones au développement industriel et commercial, la Ville engage l'argent des contribuables à court terme pour la mise en place des infrastructures qui n'aura pour effet que d'ajouter de la plus value aux propriétés concernées et encourager la spéculation foncière.

Pourquoi vouloir concurrencer le parc industriel de Bécancour qui assure à Trois-Rivières depuis 40 ans une place enviable dans le domaine industriel québécois. Les industriels locaux ont davantage besoin d'espaces industriels à prix avantageux que de beaux grands parcs industriels hors de prix.

Il faut évidemment localiser ces zones industrielles dans des zones propices à la construction plutôt que des terrains marécageux ou des tourbières. Ce qui n'est pas le cas de toute évidence dans le nouveau plan d'urbanisme.

Le plan ne fait rien non plus pour encourager et soutenir le commerce local. Il favorise plutôt la venue de méga-surfaces contrôlées par des multinationales. Pour chaque nouveau centre commercial à la mode on en aura un autre qui vivotera comme ce qui est arrivé aux commerces des centres villes et de la Place Ste-Madeleine au Cap. C'est encore les citoyens et les petits commerçants locaux qui vont devoir payer pour la revitalisation des secteurs affectés.

## **4. Déployer les réseaux de transport**

La Ville dit qu'elle veut mettre à contribution l'intermodalité entre les moyens de transport. On ne voit pas trop comment cela pourrait se réaliser. Par contre, on dit aussi que l'on veut favoriser le vélo et la marche à pied par l'aménagement de corridors alternatifs.

Faut-il penser que le réaménagement des bandes cyclables comme celui de la côte des Chenaux (en dessous de tous les standards de sécurité reconnus) est sensé encourager les cyclistes et les piétons à abandonner leur automobile pour circuler en ville ? Trois-Rivières a

un sérieux retard qu'elle n'est pas prêt de rattraper en comparaison de villes comme Shawinigan et Victoriaville.

De plus, on vient à peine d'annoncer la sortie des boules à mite du projet d'aménagement d'un terminus d'autobus au centre-ville qui traînait depuis le réaménagement de la rue des Forges – qui soit dit en passant a rendu impossible l'accès des autobus au terminus existant que l'on avait pas encore fini de payer – et l'on veut nous faire croire que le transport collectif est une priorité du conseil municipal.

## **5. Consolider un milieu rural et agricole**

Le gros effort de la Ville en ce sens consiste à zoner des territoires imposés par la Commission de protection des territoires agricoles. On ne voit pas nulle part ailleurs comment la Ville entend développer une agriculture urbaine intégrée qui mettrait en valeur des produits locaux et favoriserait une alimentation de qualité.

## **6. Établir une stratégie de protection, de conservation et de mise en valeur des milieux naturels**

Depuis la fusion, la Ville a répété à plusieurs reprises qu'elle souhaitait faire l'inventaire des sites naturels pour juger de leur qualité et statuer sur l'avenir des espaces à protéger. Pourtant, la ville existe depuis 375 ans, tous les sites naturels d'intérêt sont reconnus par des études documentées. Le nouveau plan démontre que la Ville n'a pas respecté ses engagements. On tente encore de nous promettre mer et monde et de prendre les citoyens pour des imbéciles.

Non seulement elle renie les inventaires et les analyses approfondis réalisés par ses propres spécialistes, elle s'engage résolument dans le sens inverse en favorisant un étalement du territoire urbanisé. Il est clair que les consultants engagés par la Ville ont amorcés leurs mandats en proposant les solutions les plus avant-gardistes. Aujourd'hui, on nous propose un plan rétrograde qui ne fait aucune place à la protection et la conservation du territoire.

Dans les faits, on ne conserve que les zones naturelles imposées par les lois des paliers supérieurs. Il n'y a rien de concret pour mettre en valeur les sites d'intérêt.

L'île Saint-Quentin est maintenant zonée entièrement publique et institutionnelle. Quand on sait ce qu'il est advenu ailleurs en semblable circonstance, il y a de quoi être inquiet. Les autres zones vertes sont des terrains de golf, des campings, des zones à risque de glissement de terrain, des talus inaccessibles et la zone tampon gazonnée du quartier Saint-Philippe. La Ville ne reconnaît pas le plein potentiel récréotouristique de ses espaces naturels.

On promet de rendre les plans d'eau accessible aux citoyens, mais on planifie la privatisation des terrains riverains comme ceux du boisé des Estacades et de Trois-Rivières sur Saint-Laurent. On veut nous faire croire qu'une bande cyclable coincée entre une rue achalandée, des tours à condos et le talus escarpé de la rivière Saint-Maurice pourra constituer un parc public intéressant. Pire encore on prétend conserver une zone écologique autour des îles du delta en planifiant la construction de condominiums de luxe. Il n'est pas nécessaire d'être un écologiste pour comprendre que cela n'a aucun sens.

Même les zones de protection des aires de captage d'eau potable, comme le parc Châteaudun et le petit boisé de Pointe-du-Lac sont susceptibles de disparaître. Le zonage projeté autorise les usages industriels dans ces zones. Leur conservation est mise en péril, car la Ville pourra disposer à sa guise de ses terrains dès qu'elle aura complété la construction de sa nouvelle usine de filtration d'eau potable. Les trifluviens devront dire adieu à leur parc de ski de fond et leurs promenades en forêt.

## **7. Mettre en valeur les composantes patrimoniales**

Comment peut-on affirmer sérieusement que l'on veut mettre en valeur le patrimoine trifluvien quand le plan ne tient compte nulle part des considérations exceptionnelles liées à la sauvegarde des îles du delta et des abords de la rivière Saint-Maurice. Les îles ne sont-elles pas le lieu même de fondation de la Ville. Dans l'histoire d'une ville, peut-il y avoir d'événement plus significatif à souligner que sa fondation et de lieu plus important à protéger ?

## **Conclusion**

La dilution de la réglementation et l'imprécision du nouveau plan d'urbanisme signifient en clair que le développement de la Ville va continuer à se régler sur un coin de table dans le bureau du maire, indépendamment des intérêts collectifs des citoyens.

Les plus grands perdants ne seront pas uniquement les écologistes. Les citoyens de la classe moyenne et des quartiers défavorisés y perdront des boisés qu'ils affectionnent. Les commerçants, les industriels et les producteurs agricoles verront s'ajouter des règles du jeu arbitraires qui viendront s'ajouter aux nombreux défis économiques actuels auxquels ils doivent faire face quotidiennement.

Gaston Hogue

Porte parole